

Ici, on utilise « mon GPS » !

Un outil de directives anticipées en psychiatrie

Lorsque l'on vit avec un trouble psychique, on peut traverser des moments de crise nécessitant des soins.

Rédiger des directives anticipées en psychiatrie permet d'exprimer ses souhaits et aide l'entourage et les professionnels de santé mentale à les prendre en compte en cas d'hospitalisation.

« mon GPS »
un outil de directives anticipées
en psychiatrie utilisé
dans votre établissement :



Pour en savoir plus, renseignez-vous
auprès des équipes de soins